



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@cccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2015-69 du 07 juillet 2015

OBJET - Aire d'accueil des gens du voyage :
Demande d'autorisation de défrichement

Rapporteur : M. le Président

Le 07 juillet 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 30 juin 2015 en la salle polyvalente de La Grave, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 11

Votants : 43

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Bruno DAVANTURE à Mme Francine DAERDEN
Mme Claude JIMENEZ à M. Yvon AIGUIER
M. Romain GRZYKA à M. Bruno MONIER
Mme Catherine MUHLACH à Mme Catherine VALDENNAIRE
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
Mme Dominique BRACHET à M. Alain FARDELLA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence sur la mise en œuvre du schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du Voyage : construction, aménagement et gestion des sites créés ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, approuvés par Arrêté Préfectoral n°2012-356-0014 en date du 21 décembre 2012, portant modification du périmètre de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage,

Vu le schéma Départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage imposant la réalisation d'aire d'accueil de 10 à 15 emplacements.

Vu le Code Forestier et notamment les articles L341-3 et R341.3 et suivants,

Vu la délibération 2015-10 du 20 janvier 2015 relative à la demande d'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), portant mise en compatibilité des PLU de Briançon, Puy Saint-André et Villard Saint-Pancrace et enquête parcellaire en vue d'acquérir les parcelles de l'emprise projet.

Considérant l'avant-projet définitif pour l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage établi par le groupement de maîtrise d'œuvre GARCIN-CORROMP, MgCONCEPT et LE VERRE D'EAU,

Considérant la nécessité de déposer un dossier de demande d'autorisation de défrichement, pour une emprise de 4 198m² répartis sur l'emprise projet, à savoir sur les parcelles E 1210, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1422, 1458 et 1460 de la commune de Briançon, B 685, 686, 687 et 950 de la commune de Puy Saint-André et F 889 de la commune de Villard Saint-Pancrace.

Vu l'avis favorable de la commission technique Environnement et Développement Durable en date du 30 juin 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 22 juin 2015,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Autorise le Président à constituer et à déposer la demande d'autorisation de défrichement suivant l'emprise décrite ci-dessus,
- Autorise le Président à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : - 9 JUIL. 2015